



Ordre des travailleurs sociaux  
et des thérapeutes conjugaux  
et familiaux du Québec

**L'HUMAIN.** AVANT TOUT.

## **AGA 2009 - 2010**

Rapport de la secrétaire et directrice générale

---

Monsieur le président,

Mesdames et messieurs les administrateurs,

Chers membres travailleurs sociaux

et thérapeutes conjugaux et familiaux;

Sur tous les plans, nous avons terminé, au 31 mars dernier, une année particulièrement chargée. C'est avec grand plaisir, et avec fierté, que je vous en fais rapport, mais d'abord et avant tout, je tiens à ce que vous sachiez que toutes les orientations que nous prenons, tous les gestes que nous posons, tous les choix que nous faisons, ne visent qu'un seul et même objectif : vous fournir à vous, travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux, les outils et l'environnement nécessaires, au plein épanouissement de vos compétences, afin que les individus, les familles, les groupes et les collectivités reçoivent des services de qualité.

- - - - -

À l'interne, l'année a été marquée par une restructuration administrative, devenue nécessaire en raison de la hausse constante du nombre de membres, par la charge de travail importante et sans cesse croissante, et par la nécessité de clarifier les rôles et les responsabilités de certaines personnes, au sein de notre organisation. Ce changement structurel vise une meilleure organisation du travail, une meilleure planification, une plus grande efficacité.

Pour ce faire, nous pouvons déjà compter sur la direction des services administratifs et des technologies de l'information, dont la directrice est Mme Sylvie Tremblay.

Le comité de direction est désormais complété par

- Mme Marielle Puzé, directrice des admissions;
- Mme Natalie Beauregard, directrice du développement professionnel;
- M. Luc Trottier, directeur des communications et
- par maître Richard Silver, conseiller juridique.

Une fois la restructuration mise en œuvre, nous avons poursuivi notre travail autour d'un certain nombre de dossiers.

- - - - -

Au niveau réglementaire, notre conseiller juridique a concentré ses efforts, sur l'élaboration de règlements, portant sur la mobilité de la main-d'œuvre, ainsi que sur l'accès au permis. Reconnaissance des qualifications professionnelles d'abord entre l'Ontario et le Québec, ensuite entre le Québec et les autres provinces, dans le cadre de l'Accord sur le Commerce intérieur. Puis, la reconnaissance des équivalences de formation, par l'adoption du Règlement sur la reconnaissance des équivalences, donnant accès au permis de travailleur social.

Dans cette même perspective, nous avons actualisé par voie réglementaire, l'Arrangement sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles entre la France et le Québec, dossier que notre président abordait d'ailleurs dans sa présentation.

Toujours au chapitre réglementaire, nous aurons beaucoup à faire également dans les prochains mois, pour permettre la mise en œuvre du projet de loi 21.

- - - - -

L'année fut tout aussi fébrile à la direction du développement professionnel.

Pour répondre à la demande sans cesse croissante de formation continue - demande qui confirme le succès et l'adhésion de nos membres à notre politique de formation continue - nous avons donc augmenté notre offre de formation, en multipliant le plus possible le nombre de formations au cours de l'année, le tout en gardant en tête, l'importance d'offrir la programmation la plus actualisée possible, en lien avec les besoins et les attentes des membres, et en fonction des nouveaux défis professionnels, auxquels ils auront à faire face dans les années à venir.

Incidemment, nous sommes fiers d'avoir développé et offert une session de formation portant sur la supervision, destinée spécifiquement aux thérapeutes conjugaux et familiaux.

Au total, l'Ordre a offert, en 2009 - 2010 :

98 sessions de formation, dont 64 dans l'ensemble des régions;  
13 en établissements et 21 dans le cadre des journées annuelles de formation continue. Ainsi, pendant cette période, 1 852 membres ont participé aux activités de formation continue de l'Ordre. Bravo.

Au cours de l'année, les professionnels de la direction du développement professionnel ont également produit, en étroite collaboration avec les membres de certains comités et groupes de travail, trois documents forts attendus, et tout aussi pertinents les uns que les autres.

Il s'agit des documents intitulés :

- Pratique professionnelle des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux en protection de la jeunesse;
- Cadre d'analyse de la charge de cas et de la charge de travail;
- et Guide sur la supervision professionnelle.

Cette même équipe est déjà à pied d'œuvre pour la recherche, la réflexion et la rédaction de plusieurs autres documents, en lien avec le projet de loi 21. Je pense ici aux lignes directrices pour chacune des activités réservées aux travailleurs sociaux et aux thérapeutes conjugaux et familiaux;

au Cadre de référence sur l'évaluation du fonctionnement social;

au Cadre de référence sur l'évaluation relationnelle du couple et de la famille, pour les TCF,

au Cadre de référence sur la pratique de la psychothérapie, etc.

Et je m'en voudrais de passer sous silence, le travail exceptionnel réalisé par l'équipe de Natalie Beaugard, au niveau des avis professionnels, service qui, comme le veut l'expression, est victime de son efficacité et de sa réputation. Ainsi, les membres de l'équipe ont répondu à 25 demandes d'avis professionnels en provenance de thérapeutes conjugaux et familiaux,

et à 750 demandes de la part de travailleurs sociaux. D'ailleurs, à ce sujet, je vous annonce que dès cet été, dans chaque numéro du Bulletin, nous publierons une fiche détachable et à conserver, portant sur les sujets faisant fréquemment l'objet de demandes d'avis professionnels.

Au niveau du personnel, je veux souligner le départ de Mme Louise Roberge, T.C.F., chargée d'affaires professionnelles en thérapie conjugale et familiale. Je me fais la porte-parole de tous, à la permanence, pour souhaiter bonne chance à Louise dans ses nouveaux défis. C'est M. Guy Poirier, T.C.F., qui prendra la relève à ce poste. Je souhaite enfin la bienvenue à Mme Lyse Gauthier, T.S., ainsi qu'à M. Alain Hébert, T.S., tous deux en tant que chargés d'affaires professionnelles.

- - - - -

La direction des admissions n'est pas en reste, au chapitre des dossiers majeurs à mener et à réaliser, et c'est sur le thème des compétences que le travail s'est orienté. En effet, beaucoup de temps et d'énergies ont été consacrés au développement des mécanismes et de la logistique opérationnelle, en lien avec l'évaluation des dossiers, issus du nouveau règlement de reconnaissance des équivalences, qui devra maintenant tenir compte des équivalences de formation.

Il fallait d'abord s'approprier correctement le sens du règlement, trouver le meilleur angle pour rendre l'information accessible aux personnes intéressées, via notre site Internet, et développer des outils d'évaluation des compétences, pour assurer un traitement juste et équitable des demandes de permis sur la base de ce règlement.

S'ajoutera de plus, pour cette direction, tout le travail en lien avec l'arrivée à l'Ordre, sur un horizon de 18 à 24 mois, d'un nombre important de membres qui n'avaient pas, jusqu'à présent, fait le choix du système professionnel, ainsi que le statut spécial des intervenants, qui pourront pratiquer des activités réservées aux travailleurs sociaux, en vertu de l'application des dispositions transitoires de droits acquis, prévus dans le cadre de la loi 21.

-----

Beaucoup de pain sur la planche également, du côté de la direction des communications. D'abord, dans le secteur des éditions, outre le Bulletin de l'Ordre et la revue Intervention, tous les documents produits par la direction du développement professionnel ont été révisés, corrigés, intégrés dans des environnements graphiques les mettant en valeur, et leur assurant toute la crédibilité nécessaire.

Cela dit, je tiens également à souligner la qualité exceptionnelle, de l'édition du 40<sup>e</sup> anniversaire de la revue Intervention, numéro spécial qui fut le dernier du règne de M. André Beaudoin, à la coordination de la revue. Cette mention me permet de souligner l'arrivée au sein de la direction des communications de M. Claude Larivière, à la coordination de la revue, en relève à M. Beaudoin. Bienvenue M. Larivière!

La Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux, et ses préparatifs, est également un mandat important pour la direction des communications. L'objectif: faire valoir l'identité professionnelle, les compétences et le spécifique des travailleurs sociaux, augmenter leur notoriété et leur visibilité, développer toujours davantage leur sentiment d'appartenance et leur fierté. En 2010, nous avons misé sur une qualité personnelle, qui décrit admirablement bien ce qui anime les travailleurs sociaux : La passion. Plusieurs outils promotionnels ont été produits et distribués avec la collaboration d'un grand nombre de membres.

Il ne faut pas non plus oublier tous les communiqués, mémoires, discours et autres productions écrites qui émanent de notre direction des communications.

- - - - -

Du côté de la direction des services administratifs et des technologies de l'information, la hausse croissante du nombre de membres procure une charge de travail d'autant plus grande, plus exigeante.

De plus, les préparatifs et les consultations menant à la modernisation de notre système informatique, afin de le rendre compatible avec les nouvelles exigences réglementaires, fera en sorte, notamment, que nous ne gérerons plus des membres, mais bien des personnes, possédant des statuts particuliers de membres TS, membres TCF, médiateurs, et même non-membres possédant des autorisations de pratique, en vertu de dispositions du projet de loi 21, etc.

Notre système informatique ainsi que notre site Internet, dont la remise à niveau est réalisée par la direction des technologies de l'information - pour le volet informatique, et en collaboration avec la direction des communications pour le volet « contenu » du site Internet, doivent également permettre toute la transparence et l'accessibilité, exigée notamment par la loi d'accès à l'information.

Cette restructuration de notre système informatique et de notre site Internet, est un dossier majeur qui à lui seul, commande la majeure partie de nos engagements financiers pour la prochaine année. Tout doit être en place et opérationnel pour le mois de février prochain, et nous serons prêts, en respectant le budget alloué.

- - - - -

De concert avec les administrateurs, nous avons dressé la liste des cinq dossiers prioritaires sur un horizon de 18 mois. Je les ai un peu abordés depuis le début; il s'agit de :

- La mise en œuvre de la loi 21;
- La modernisation de notre système informatique et de notre site Internet;
- La mise en application du nouveau règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis de travailleur social;
- La poursuite de la restructuration administrative de la permanence;
- Le développement d'outils de gestion.

Il faut savoir que le projet de loi 21, par exemple, entraîne pour les ordres professionnels concernés, une charge de travail importante, qui s'ajoute à l'ensemble de nos mandats et dossiers existants. Je l'ai abordé précédemment, certaines exigences de ce projet de loi ainsi que des exigences réglementaires, nous obligent à revoir plus en profondeur et plus rapidement que prévu notre système informatique et notre site internet.

Pour une organisation comme la nôtre, qui a toujours planifié scrupuleusement à court, à moyen et à long terme ses dépenses et ses engagements financiers, l'imposition de cet agenda de travail, vient bouleverser cette planification, en nous imposant des dépenses, qui en grande partie seront financées par les actifs nets non affectés - les économies - que nous nous sommes prudemment constitués au fil des ans.

Pour nous comme pour plusieurs autres ordres au Québec, principalement ceux en santé, services sociaux et en relations humaines, touchés par le projet de loi 21, les investissements en ressources humaines et en informatique, nous obligent à faire des choix difficiles, et à nous tourner vers nos membres, à qui nous devons demander une participation accrue au niveau de la cotisation. Cependant, partout, à l'échelle canadienne, les impératifs réglementaires, exercent des pressions budgétaires qui se traduisent par des hausses de cotisation.

Malgré tous nos efforts, malgré toute notre bonne volonté, nous n'y échapperons pas. Pour minimiser ces impacts, nous avons exigé de la part de chaque direction, des efforts particuliers d'économie et de rationalisation; des façons nouvelles de voir et de faire.

Toutes les économies, si minimes soient-elles, seront exigées.

Après avoir remplacé le volumineux cartable réservé aux nouveaux membres par un cédérom, pour une fraction du coût, nous passons dès cet automne, en mode « publication-et-inscription-en-ligne-seulement » pour nos activités de formation régulières, JAFC, ainsi que pour notre prochain colloque, en 2011. Cela représente des économies récurrentes de plusieurs dizaines de milliers de dollars, tout en contribuant à réduire notre empreinte écologique, et je sais que cela est important pour beaucoup de membres.

Bref, il sera important d'avoir à l'esprit toutes ces considérations lorsque nous entendrons, au cours des prochaines minutes, le rapport de notre trésorier.

Je ne peux terminer ce rapport d'activités, sans souligner l'apport indispensable et inestimable de tous les membres bénévoles, qui siègent à notre conseil d'administration, qui évoluent au sein de nos comités, de nos groupes de travail, qui s'impliquent au niveau de nos équipes de coordination régionales. Je pense aussi à tous ces membres, qui tous les jours en font un peu plus, dans leur milieu de travail, pour la reconnaissance de leur profession de T.S. ou de T.C.F., ainsi que des compétences qui leurs sont propres. Toutes ces personnes, sont le cœur et l'âme sans lesquels notre organisation ne saurait vivre.

Un grand merci, également, à tous les membres du personnel de l'Ordre qui effectuent, chaque jour, un travail remarquable, toujours avec application et toujours avec le sourire. C'est une belle équipe et je veux leur dire que nous apprécions énormément la contribution de chacun et de chacune d'entre eux.

Bravo et merci à toutes ces personnes et merci à vous tous pour votre attention.